



Demande de démission de l'armée

Par **cecile31**, le **27/12/2010 à 21:39**

Bonjour,
Je suis dans l'armée depuis 2002, en tant qu'infirmière, et je travaille actuellement à Marseille. Je me suis renseignée il y a 6 mois pour démissionner, et la personne qui m'a renseigné m'a dit que je pouvais partir de l'armée quand je le souhaitais. Par conséquent, j'ai organisé mon départ : j'ai laissé mon appartement sur Marseille, trouvé un appartement à Toulouse, et trouvé un emploi dans une clinique à Toulouse. J'ai reçu 2 réponses négatives coup sur coup. Avec seule argumentation le manque de personnel. Mon employeur de Toulouse me garde mon emploi pour l'instant. Je me retrouve sur Marseille sans logement....
Je voudrais savoir quel recours il me reste.
Merci par avance.
Cécile Arpajou

Par **corima**, le **28/12/2010 à 00:23**

Bonsoir, vous aviez signé un contrat pour x années ou pas ?